L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 10 FEVRIER 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS ; MERCREDI MATIN, 10 FEVRIER.

Abonnement à la semaine.

Nos porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine à raison de vingt-cinq sous.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le shérif, à l'encognure des rues Orléans et Royale.—Meubles et [illegible].

Par Hoffman & Marks, à leur salle d'encan.—Marchandises sèches et vêtements.

Par B. Turpin, à son magasin d'encan.—Eaux de vie, liqueurs, épiceries, &c.

Par R. T. Montgomery, à son magasin d'encan.—Sucre, farine, charbon, bois de construction, sel, provisions, épiceries, &c.

Par G. Léaumont, à son magasin d'encan.—Boites de cavalerie avariées, marchandises sèches, habillements, chapeaux, &c.

Par J. B. Grant, encognure Villeré et St-Louis.—Meubles et pianos.

Bateaux partant aujourd'hui mercredi

Pour Baton Rouge—Le METEOR, capitaine L. G. Salisbury; commis J. B. Reno—à 5 heures de l'après-midi.

Pour le Bayou Lafourche—Le FAWN, capitaine W. R. Greathouse; les commis L. Hayle; second commis J. Wimer—Vend 8.

Nouvelles additionnelles par la voie du fleuve.

Nous trouvons dans le *Missouri Republican* du 1er février les nouvelles qui suivent :

Le camp Yates.

Springfield, 30 janvier.—La situation des choses au camp Yates n'est pas satisfaisante. On y traite fort mal, dit-on, les soldats malades qui sont à l'hôpital, et encore plus mal ceux qui ne peuvent bien. On rapporte que plusieurs des officiers, réelles ou imaginaires, quelques-uns ont été attachés par les pouces pendant des heures, et d'autres forcés de transporter des lourdes pièces de bois pour chaque repas qu'on leur donnait.

Un comité a été nommé par le gouverneur Yates pour faire une enquête à ce sujet.

Le 4 e de vétérans de l'Illinois est arrivé hier au soir au camp Butler. Le régiment n'a plus que 330 hommes.

Incendie de bateau.

Caire, 30 janvier—A quatre heures, du soir samedi, le steamer *S. J. Patton* a brûlé à Walker's Bend. On suppose qu'il a pris feu accidentellement. C'est à grand peine qu'on a pu pousser le bateau vers la rive, attendu que la corde du gouvernail s'était rompue par l'incendie. Personne n'a péri, grâce à la prompte arrivée du *Dunleith* qui a pris tout le monde à son bord. La valeur totale du bateau avec tout ce qu'il y avait de précieux est portée à $ 5,000. Tout est perdu.

Guerillas.

Les guerillas ont reparu de nouveau et ils ont commis un dégât quelque part au bas du fleuve. Samedi soir, une bande de 40 à 50 hommes fit une visite à l'Ile No 60, devant Helena, se saisit de la garde, composée de 20 hommes et enleva tout ce qu'elle put trouver, y compris des bestiaux et des nègres, etc... Dans la même nuit un homme a été tué. L'en est le bateau que les guerillas n'ont éprouvé aucune difficulté pour gagner l'Ile. On n'a pu arrêter aucun jusqu'à présent.

Le lendemain ils visitèrent la Pointe Friar, pillèrent les magasins et exécutèrent d'autres déprédations.

Lundi soir, ils se montrèrent à l'Ile No 62, mais ayant trouvé de la résistance, leur butin fut léger.

On dit que Quantrell est dans le voisinage de Gaine's Landing. Il visita dernièrement une mine [illegible] et en enleva, comme le propriétaire et ses effets mobiliers dans l'intention de les brûler, mais la dame lui ayant offert $200 en argent, il ne put et ne brûla rien. Il brûla le reste de la maison, parce que la dame était allée chercher du secours. Le propriétaire a été relâché plus tard.

Quantrell déclare qu'il s'inquiète fort peu de la continuation ou de la fin de la guerre, attendu qu'il n'appartient pas à l'armée confédérée et n'a aucune occasion avec elle. Ses hommes ont brûlé du coton, dans la plus stricte discrétion, depuis quelques jours.

Les guerillas ont brûlé tout le tenin dans le voisinage de l'Ile No. 76, pour empêcher les fédéraux d'en profiter.

M. Wade, qui avait été pris par Quantrell et emmené dans le bois pour y être exécuté, est arrivé à Memphis contenté. On lui a pris $500.

La même bande a détruit à moitié, à coups de canon, les dépendances, et un lot de coton; le tout appartenait à Mme Batchelor.

Mardi matin, 6e de chemin, un détachement de guerillas à cheval, a pris chez M. Moore, près de la rivière de Gill Bluff, comté de Tipton, pour forcer M. Moore à entrer dans les rangs rebelles.

Plusieurs voisins vinrent à son aide. Les Rebelles tirèrent plusieurs coups sans effet. Ils étaient commandés par le capitaine Thompson et le major Stewart. M. Moore et ses voisins tirèrent sur eux et blessèrent le cheval d'un lieutenant.

Cette tentative inattendue surprit les agresseurs qui prirent le parti de s'en aller. M. Moore et sa troupe réussirent à les surprendre en les attaquant dans le voisinage qu'ils n'avaient pas quitté, en blessèrent un et le tuèrent. Ils n'ont pas été aux portes de ceux qui sont prêts à repousser l'engagement en faveur du maraudage, et à [illegible] la liberté dans le Mississippi.

Hier soir, une troupe de guérillas a brûlé du coton à 5 ou 6 milles de Lagrange et encore près de Newcastle, comté de Hardeman.

Deux négociants en coton ont été tués à 12 milles d'Helena par des bandits qui leur avaient pris le coton, les wagons et les mules de leurs quatre victimes. On dit que les meurtriers ont été arrêtés.

Opérations des Rebelles sur les bords du fleuve.

Transport d'armes et de munitions pour le Département du Trans-Mississippi.

Saisie du steamer *Lady Martin* par les guérillas.

Caire, 2 février—Un déserteur qui est arrivé dans les lignes fédérales, il y a quelques jours, a dit qu'un général rebelle, avec deux brigades de troupes de la Louisiane et du Texas, a envahi de l'intérieur de l'Ouest-Louisiane vers la Jacksonville, en face de Rodney, dans le but de protéger une expédition d'armes et de munitions destinées au Département du Trans-Mississippi. Le général Bragg avait été désigné, disait-il, pour prendre le commandement des forces rebelles à l'Ouest du fleuve.

L'expédition a réussi, quelques jours auparavant, ayant traversé une douzaine de charges de petites armes et une grande quantité de munitions, près de Greenville. Leur objet ne consiste pas dans de divers points sur le fleuve où est possible de former, mais le bateau sont contrôlé dans l'intérieur et poussés sur des routes fort à l'écart par tout, lassés, chargés de provisions de la Confédération.

D'après les nouvelles reçues, le bruit qu'une compagnie a [illegible] du 23 Illinois, commandée par le capitaine Call, et forte de 50 hommes, a été prise à 15 milles de Natchez par cavalerie rebelle. Il paraît que le capitaine, qui la mission de capturer des approvisionnements pour la seule entreprise, s'était avancé jusqu'à 12 ou 15 milles de distance, et a été attaqué par 500 rebelles. Aux dernières nouvelles il avait eu à soutenir une chaude rencontre et avait été obligé dans sa retraite de revenir à la ville. On présumait donc qu'il aurait été capturé en entier. On présumait qu'il avait été envoyé en expédition pour ordre de Johnson.

Les officiers du steamer *Dudley* rapportent que le bateau à vapeur *Lady Martin* a été capturé jeudi dernier, dans la soirée, par les guérillas, près de Napoléon, Arkansas. Le steamer *Argo* était à la recherche d'une cargaison, pour rejoindre la *Lady Martin*, qu'il se emmené par les guérillas dans les bords de la rivière Arkansas.

ATTAQUE CONTRE LE STEAMER EMMA No 2.

Nous lisons dans le Memphis *Bulletin* du 2 : Les guérillas ont de nouveau tiré sur le Mississippi. Ils ont ouvert un feu d'artillerie sur le steamer [illegible], capt. Wilford, au pied de Ship Island, à 15 milles au-dessous d'Helena. Trois bombes atteignirent le bateau, et trois explosions d'une d'elles l'office. L'une d'elles ont éclaté dans le bateau de la troisième, et dans la cabine du pilote. Les bombes étaient chargées de [illegible] et à balles, fabriquées à Memphis par divers points; mais les pièces se tinrent à ce point, qu'on [illegible] ne put atteindre le bateau. Aucun des passagers n'a été atteint.

Hausse du Mississipi.

Les journaux de St. Louis du 2 annoncent que le fleuve monte. En 24 heures, cette hausse a été de 10 pouces.

Le Memphis *Argus* du 3 dit : Le fleuve monte toujours. Il a monté de 6 à 8 pouces depuis notre dernière publication. Les perspectives ont été la hausse continuera plusieurs jours.

Nouvelle importante de Washington.

LES DELIERS REBELLES.

Prétendue complication avec la France.

[Dépêche spéciale au New York *World*].

Washington, 1er février.—On dit dans les cercles officiels que nous sommes à la veille d'une guerre avec la France.

On rapporte que M. Seward a été envoyé le gouvernement français au sujet des steamers *Florida*, *Rappahannock*, et des bateaux qu'on construit en France pour les Rebelles, demandé à connaître du ministre des relations extérieures, M. Drouyn de Lhuys, une réponse, disant qu'il n'y fait que les États-Unis ont le droit de faire pour les navires.

M. Dayton a été chargé, dit-on, de demander à la France l'abandon des droits de belligérants accordés aux Rebelles, et il est certain qu'il existe aujourd'hui un conflit avec le cabinet français, difficulté qui attire tout le monde exempté M. Seward. En vue d'une guerre prompte, certains officiers en France sont autorisés à envoyer la France. Cette nouvelle peut être prise pour ce qu'elle vaut.

Nouvelles du Sud par N. York.

Les journaux de Richmond continuent un récit de la distribution par son propre équipage du courrier du blocus *Vesta*, avec une cargaison précieuse d'armes, d'approvisionnements, y compris un splendide habit d'uniforme, envoyé au général Lee par des amis de Londres. Cette destruction eut lieu le 10 janvier près de Wilmington. La *Vesta* était un steamer à double hélice, tout neuf et à son premier voyage.

Le *Register Général* de la Virginie Septentrionale, [illegible] 12 janvier 1864.

[illegible] général considère qu'on doit [illegible] décidé qu'une réduction temporaire [illegible] a été ordonnée par des circonstances [illegible] il n'est contrôlé des munitionnaires et des fournisseurs. Le bien-être de l'armée a été toujours l'objet de sa plus constante sollicitude et aucun effort n'a été épargné pour pourvoir à ses besoins.

Il faut espérer que la nécessité du retranchement sera de courte durée, mais l'histoire de l'armée a montré que le pays ne peut pas exiger de ses sacrifices trop grands pour son patriotisme.

Soldats! vous marchez dignement sur les traces de vos pères, soutenant les privations et courant à la mort pour l'indépendance. Continuez à les imiter dans l'avenir; ayez leur courage dans les travaux pénibles, leur patience, leur résignation dans les souffrances, leur grande résolution d'être libres; soyez convaincus à l'épreuve de toute épreuve, de toute souffrance, de tout danger et soyez assurés que le Dieu juste qui couronne leurs efforts couronnera aussi les vôtres quand le moment sera venu.

R. E. Lee.

Les journaux de Richmond ont des articles sur l'élection présidentielle, sur les chances de M. Lincoln et du général Grant et sur la future campagne de la Virginie dont ils supposent que Grant sera l'auteur.

L'*Examiner* dit que la troupe des opérations offensives est passée pour les armées du Sud au delà de la reconquête des parties de territoire perdues. La réelle politique maintenant est de ne plus rien risquer. Nos moyens de subsistance sont trop épuisés pour admettre toute autre tactique. La question est devenue pour nous une question de temps. La durée de la guerre est une question de vivres pour l'armée et le peuple. Le Sud peut tenir indéfiniment s'il réussit à approvisionner le congrès de Richmond pour nous faire subjuguer en six mois s'il laisse sur ses sentiers nos hommes qui doivent nous nourrir. Le grand besoin est celui des vivres et des vêtements. Le premier devoir du gouvernement est de pourvoir à nos besoins d'approvisionnement quand même il ne pourrait le faire qu'en affaiblissant un peu les armées. Alors nous pourrons avec des armées moins nombreuses en usant de la tactique de Fabius et d'un bonne stratégie pour la défense.

Mobile 29 janvier—Douze transports sont sortis du Mississippi depuis deux jours. Le général Sherman et son état-major, les accompagnaient.

Congrès des Etats-Unis.

Washington, 1 février—La Chambre a adopté diverses résolutions proposant d'augmenter les pensions, et de protéger les émigrants qui vont dans les territoires.

M. Blair, du Missouri, a proposé la nomination d'un comité chargé d'examiner les opérations et les résultats des règlements du département du Trésor sur le commerce, et sur les relations commerciales avec les États rebelles, pour savoir s'il y a eu des fraudes commises par les agents et les fonctionnaires, &c. La résolution a été déposée sur le bureau.

M. Eldridge a présenté une résolution contre la conscription, chargeant le comité des affaires militaires d'examiner l'opportunité du rappel ou de la suspension de cette loi de conscription, et de l'augmentation des primes aux volontaires pour obtenir le nombre d'hommes nécessaires à supprimer la Rébellion. Sur la motion de M. Stevens la Chambre a voté le dépôt sur le bureau par 84 voix contre 42.

Une motion de M. Grinnell déclarant que des mesures plus vigoureuses pour l'enrôlement des personnes d'origine africaine obtiendraient l'approbation de la Chambre, a été adoptée par 80 voix contre 48.

La Chambre a repris la discussion de la proposition de rétablir le rang de lieutenant général. Après quelques débats la Chambre a repoussé une motion de M. Garfield pour déposer le bill sur le bureau, et a adopté par 111 voix contre 41 un amendement de M. Ross recommandant le général Grant pour la position de lieutenant-général. Elle a ensuite passé le bill par 96 voix contre 41.

Au Sénat, le vice-président Hamlin a présenté la démission de M. Bayard, du Delaware.

M. Davis, du Kentucky, s'est levé pour donner une explication personnelle sur la conduite qui lui a été imputée par le sénateur Morrill, du Maine.

M. Salsbury a présenté les titres de George Read Riddle, élu pour remplacer le sénateur Bayard.

Washington, 2 février—La Chambre a voté un bill pour faciliter le paiement des primes et des arrérages dus aux soldats, blessés ou morts.

M. Chandler a fait un discours sur la loi de conscription.

M. Brooppall a parlé en faveur de la confiscation des propriétés rebelles.

M. Davis, de New York, a répondu à M. Chandler, disant que le pays ne pourrait exister sur la base d'un patriotisme tel que celui que ses partisans réclament.

M. Anderson, du Maryland, a répondu avec vivacité à M. Allen qui avait fait allusion à lui quelques jours avant, et à quelques amis de sympathies avec la trahison.

M. Allen a répondu et a répété que l'élection d'Anderson à la Chambre a eu lieu avec l'aide des baïonnettes. La discussion entre les deux membres a été très vive et d'un caractère personnel.

Au Sénat, Geo. Reed Riddle, le nouveau sénateur du Delaware, a prêté serment.

M. Sumner a présenté la pétition de Richard Yates, gouverneur de l'Illinois, qui demande au Congrès d'exercer son pouvoir constitutionnel pour l'abolition immédiate de l'esclavage dans tous les États-Unis. Elle a été référée au comité sur l'esclavage.

Le Sénat s'est occupé de l'amendement de Henderson au bill d'enrôlement, qui veut qu'on n'accorde la liberté qu'aux femmes et aux enfants des recrues nègres appartenant à des propriétaires loyaux.

M. Sherman s'est opposé à l'amendement, et s'est déclaré en faveur de l'enrôlement de tous les esclaves dont on a besoin, en payant aux propriétaires loyaux une somme raisonnable. Il pense que la question ne peut être résolue que par l'abolition entière de l'esclavage dans tous les États, et il a dit être prêt à voter pour un système d'indemnité d'émancipation, avec indemnité aux propriétaires loyaux.

Arrivée du Cahawba.

Le steamer transport des États-Unis Cahawba, capitaine J. B. Baker, parti de New York le 30 janvier au soir, via Port Royal le 2 et Key West le 6 à 9 heures, est arrivé dans notre port hier soir à 5 heures et demie avec un chargement consigné au quartier-maître, et 250 hommes de recrues. Voici la liste des passagers :

Colonel Thomas, 2me Vermont, colonel Weber, Juin; col. Holmstadt, capitaine Sheldon, lieutenant Flower, lieutenant Howard, sergent Spallie, lieutenant Dewey, lieutenant Cooper, assistant chirurgien Kelley, capitaine Slack, capitaine Ellis, capitaine Walker, capitaine Smith, lieutenant J. J. Smith, lieutenant F. Gorman, Dr H. H. Caleb, Dr J. Grove, lieutenant Young, H. J. Jewett, B. N. Roberts, Alfred Hoyt, Mr Hammond, E. C. Veil, C. W. Young, lieutenant Clark, lieutenant Putnam, lieutenant Hand, Révérend A. Bates, Révérend Francis Tilden, chirurgien Andrews, chirurgien Newton, Mr Tilden, et 35 passagers d'entrepont.

Le steamer Huron.

Le steamer Havana, capitaine M. E. Gruuin, est parti hier soir pour New York via la Havane. Voici la liste de ses passagers :

New York—Mme Grébord, Mme Deminthis et sa fille, Victor F. Desmarets, Rodolph Fontville, H. Dredwell, J. H. Wilson, H. B. Goodwin, J. B. Hamilton ... [illegible]

Havane—[illegible]

THEATRE D'ORLEANS.—Il y aura dimanche prochain une représentation extraordinaire au bénéfice de Mme Boudro, artiste dont le rôle et le talent ont beaucoup contribué à entretenir le succès de la troupe du Théâtre d'Orléans. Le programme est varié et promet une soirée fort agréable. Il se compose d'un opéra-bouffe *Gilles Ravisseur*, de deux actes du charmant opéra-comique de Flotow, *Martha*, et de deux vaudevilles, *La Corde Sensible*, et *Une Femme qui mord*. Mme Boudro doit remplir le rôle de lady Henriette dans l'opéra de Martha; Mme Boudro celui de Nancy; les autres rôles sont confiés à MM. Davisson, Maderes et Gilbert. Nous sommes persuadés de revoir une salle bien remplie.

NOUVEAU MAGASIN DE CIGARES.—M. Joseph Santini vient d'ouvrir, rue Carondelet No 30, un nouveau salon admirablement décoré, attenant à son magasin de cigares, où l'on trouvera toujours les meilleures marques de cigares de la Havane, directement importées. Nous engageons les amateurs à rendre visite au nouvel établissement de M. Santini.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PREVOTALE—*Juge Atocha*—James Hawkins, soldat, a été condamné à perdre un mois de paie et sera en outre privé de congés pendant deux mois, pour être épris de force dans une maison et d'y avoir insulté une personne.

John Burke et Smith, le premier membre d'un régiment de cavalerie et le second d'un corps d'artillerie, ont été condamnés, l'un à perdre six mois de paie et l'autre à passer six mois en prison. Ils avaient échangé d'uniformes, pour plaisanter ont-ils dit—et le membre de la cavalerie a été très violent au moment de l'arrestation.

Dani Hart, soldat de la 1re batterie du Maine, a été relaxé lors. Il avait sur lui cent quatre-vingt-quinze piastres. Le juge lui a donné l'ordre de payer dix piastres au watchman.

UN AUTRE MEURTRE.—Raphael Magloire est mort, hier, des suites de coups de poignard qu'il avait reçus.

Le coroner s'occupera des faits qui se rattachent à cet assassinat.

ACQUITTEMENT.—F. Curry, N. Dehrin et Aug. Sandy, civilians, arrêtés sous prévention d'avoir mis de la fausse monnaie en circulation, ont subi, hier, devant le recorder Vennard, un interrogatoire à la suite duquel ils ont été acquittés.

AMENDE.—Wilson de la Police du Premier District, a été condamné à une amende, par le recorder Vennard, pour avoir arrêté Hanna Robbins, chez elle sans motif, et d'avoir agi brutalement.

Un pillotier de l'armée des États-Unis est venu témoigner contre lui.

NOUVEAU MAIRE.—On annonce que le capitaine Stephen Hoyt a été nommé maire de la Nouvelle-Orléans. M. Hoyt a servi comme capitaine dans la guerre du Mexique, a son retour il s'établit à St Louis. En 1856 il fut élu maire de cette ville comme candidat indépendant du parti know-Nothing et Louis V. Bogy, démocrate. M. Hoyt a donc déjà l'expérience nécessaire pour l'administration des affaires municipales d'une grande ville.

MORT DU GOUVERNEUR GAMBLE.—Le Missouri *Republican* du 1er février annonce la mort de H. Gamble, gouverneur du Missouri, poste auquel il avait été élevé par la chute de la Convention qui déposa en 1861 le gouverneur élu par le peuple, C. F. Jackson, mort depuis. Gamble avait épousé en 1827 Mlle Coalter, de la Caroline du Sud, qu'il laisse avec deux ou trois enfants.

Le lieutenant-gouverneur W. P. Hall, élu par la même Convention remplira les fonctions de gouverneur jusqu'à l'expiration du terme.

NOUVEAU MAIRE—Le brigadier général Shepley, gouverneur militaire de la Louisiane, a nommé le capitaine STEPHEN HOYT, maire provisoire de la Nouvelle-Orléans.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles plus récentes

PAR LA VOIE DE L'OUEST.

Préparatifs d'une grande expédition à Memphis.—Combats et opérations près de Martinsburg en Virginie.—Expédition fédérale dans la Caroline du Nord.—Révolte de la garnison du fort Morgan.—70 révoltés condamnés à mort.—Nouvelles d'Europe.—Marchés de New York.

Le steamer *Julia* nous a apporté des journaux de l'Ouest du 3 courant, qui contiennent les nouvelles suivantes :

New York, 2 février.—Des avis de Memphis disent que le 16e corps d'armée se prépare à un mouvement pour attaquer les rebelles dans le Mississipi et s'emparer de Paris [illegible] en route pour Mobile. Environ 12,000 hommes de cavalerie sont concentrés pour participer à ce mouvement.

Les rebelles d'[illegible] Harrison rebelle à Martinsburg sont battus qui le font [illegible] rebelle a fait quelques [illegible] dans cette direction, et le général Kelly a pris ses précautions pour leur résister.

Baltimore 2 février—On a l'assurance que le bruit du passage du Potomac par le général Imboden est un canard.

Philadelphie 2 février—Le *Bulletin* a reçu la dépêche suivante du gouverneur Curtin :

Votre télégramme est le premier avis que j'aie reçu du bruit d'une incursion d'Imboden de ce côté du Potomac. Le général Couch n'est avisé et cela est faux, on n'a point menacé.

A. G. CURTIN.

Baltimore, 2 février.—Des avis reçus ce soir du haut Potomac indiquent que les rebelles font tous de grands efforts pour détruire le chemin de fer Baltimore et Ohio. Les fils du télégraphe ont été coupés à midi, à l'Est de Cumberland, et les ponts à North Branch et à Patterson ont été brûlés.

Il y a eu quelques combats ce dernier endroit. On croit que les attaques sur Martinsburg. Les rebelles ont souvent eu lieu avec Rosser. Après avoir brûlés les ponts ils se sont dirigés vers New Creek.

Caroline du Nord

New York, 2 février.—Ce qui suit est extrait des journaux de Richmond :

Deux canonnières yankees ont remonté la rivière Chowan jusqu'à Harrellsville, comté Hertford, Caroline du Nord et y ont débarqué 200 hommes qui ont brûlé plusieurs maisons et détruit 10,000 livres de porc appartenant au gouvernement. Les rapports rebelles disent que plusieurs ont été tués par la cavalerie en retour avant à leurs bateaux.

La santé de A. H. Stephens s'améliore.

Le public rebelle a célébré à Salisbury et à Danville-Parmi les prisonniers fédéraux.

Révolte de la garnison du fort à Mobile.

New York, 2 février.—Un correspondant du *Boston Journal* écrit de la canonnière *Jackson*, à l'île aux Vaisseaux, en date du 12 janvier :

Hier vers dix heures du soir à traversé le pays avec des nouvelles importantes. Les rebelles du fort Morgan se sont révoltés, et pendant la difficulté, les hommes rebelles qui sont dans le bout ont été obligés d'arrêter la garnison. Tout le fort était en révolte et le drapeau des États-Unis déployé, la garnison a tiré avec tous les canons sur les canonnières.

Elle a réussi à repousser les canonnières, mais elle a pris pas de précautions la nuit, et une force considérable envoyée de Mobile captura toute la garnison, sauf quatre hommes qui, dans l'obscurité, s'échappèrent dans un canot et sont revenus sur l'île aux Vaisseaux nous donner cette surprenante nouvelle. Depuis d'autres déserteurs nous ont appris que 70 des révoltés sont condamnés à être fusillés aujourd'hui à Mobile.

Ces déserteurs nous apprennent aussi qu'il y a à l'île Dauphine environ 12 autres déserteurs, et qu'il y a une canonnière autour de Mobile et à l'île Round.

Ces déserteurs donnent la nouvelle importante que les forces rebelles à Mobile ont organisé des sociétés secrètes et ont résolu de ne plus se battre plus longtemps. Ce mouvement a commencé parmi les soldats et beaucoup d'officiers y sont entrés.

L'appel de 500,000 hommes

Concord 2 février—Le gouverneur Gilmore a lancé une proclamation au peuple du New Hampshire, demandant des volontaires pour remplir le quota additionnel de l'État dans le dernier appel du Président.

Dans le précédent appel de 300,000 hommes le New Hampshire a déjà fourni son contingent, et le gouverneur pense que le quota sera aussi rempli par des volontaires.

Augusta, Maine, 2 fév.—Le gouverneur Cony a envoyé un message spécial à la Législature pour demander des mesures immédiates relatives au nouvel appel de 200,000 hommes. Le Législature a passé un ordre pour le paiement d'une prime d'État uniforme de $300.

Washington, 2 fév.—Le nouvel appel nécessitera une allocation additionnelle de $200,000.

Le bill des allocations de l'armée accorde 530 millions.

Marchés de New York

New York, 2 février au soir.—L'escompte est plus facile à 7 a 8. Les sterling ... [illegible] le cours est lourd, il a ouvert à 157 5/8, a baissé à 157 1/8 et a fermé [illegible] à 157 3/8 à 157 1/2. Le coton est plus actif et en hausse, à 82 1/2 à 83 au comptant, 85 à 85 1/2 pour middling upland.

La farine est en hausse de 5 à 10 cents, à $6 40 à 7 05.

Grande expédition en projet.

La *Tribune* de Chicago du 2 publie ce qui suit :

Memphis, 28 janvier.—Je vous ai écrit, l'autre jour, de Corinth et vous ai appris l'abandon de ce poste et du chemin de fer à l'Est de Lagrange. Les troupes sont maintenant ici se réorganisant pour une grande expédition d'un caractère important. Notre brigade de 4e corps d'armée sous le commandement du brigadier-général A. J. Smith, fera partie de l'armée expéditionnaire.

Il ne m'est pas permis de donner des détails. La destination de l'expédition est une nouvelle du contrebande, ainsi que les détails de nombre des troupes, etc. Il suffit de dire que l'expédition sera forte, et qu'elle ne peut manquer d'obtenir un coup terrible au cœur de la rébellion. On verra qu'une seule partie dans un quartier ou en devra attendre pour.

Nouvelles de Knoxville.

Cincinnati, 1 février 1864.—Les dernières nouvelles de l'Est Tennessee indiquent qu'il y a en plus de peur que de mal. Selon une lettre d'un correspondant de la *Gazette* donnant quelques nouvelles, il n'y a pas de danger immédiat.

Il n'est pas douteux que les rebelles ne veulent faire un effort désespéré pour reprendre Knoxville et le pays d'Amont; mais les généraux y ont veillé et ont pris leurs précautions. Voici les dernières nouvelles de cette région.

Knoxville, 25 janvier.—La perspective d'un siège semble avoir disparu. Le ciel est redevenu serein. Si Longstreet a l'intention de regagner nos lignes; il lui paraît pas avoir été de nos avantages dans leur retraite au delà des montagnes.

Le pont sur le Holston n'a pas été détruit par nos troupes comme on l'avait dit, mais les rebelles ont eu l'intention de le réparer.

La tête de la cavalerie est près pour la position le long du chemin de fer, et le 23e corps des ouvrages dans le voisinage de Knoxville.

Dans la direction de Sevierville, où notre cavalerie est allée, on dit le fourrage abondant et nos chevaux seront bientôt en bon état. Le principal objet du dernier mouvement paraît avoir été de s'assurer cette vallée.

Trente prisonniers rebelles se sont échappés hier soir et la plupart regagnent sans doute les lignes rebelles.

Le bruit court que Morgan et Wheeler sont en route pour couper nos communications par la rivière.

Le temps est très favorable pour les opérations militaires.

Nouvelles plus récentes d'Europe.

Le Danemark rejette l'ultimatum de l'Autriche et de la Prusse—Grande diminution de l'or à la Banque de France—Proclamation de Garibaldi.

L'*Hibernian* parti de Galway le 19 janvier, est arrivé à Halifax le 1er courant.

Le Danemark a rejeté l'ultimatum de la Prusse et de l'Autriche. Les ambassadeurs de ces deux puissances ont, dit-on, quitté Copenhague le 18.

20,000 Autrichiens qui devaient immédiatement se mettre en marche pour le Schleswig, ont été passés en revue.

Les débats sur l'Adresse continuent à l'assemblée législative. On dit que le ministre déclarera sur l'amendement au sujet du Mexique que le gouvernement du Mexique supporte, depuis le 1er janvier, toutes les dépenses des troupes françaises. L'or diminue beaucoup à la Banque de France, ce qui, d'après le Times de Londres, amènera probablement la Banque d'Angleterre de revenir au taux de 8 pour cent. D'après le même journal, toutes les énormes étrangères étaient extrêmement lourdes, une nouvelle baisse de 1 3/4 s'étant déclarée dans les fonds grecs. La Banque d'Angleterre avait perdu 20,000 livres sterling envoyées en France et 10,000 souverains envoyés à Alexandrie. 20,000 livres appartenant à des particuliers avaient été également envoyées à Paris.

Le *News* de Londres croit les conceptions au nouvel emprunt en France s'élèveront à treize fois la somme demandée.

Le *Post* annonce que les représentants de la Prusse et de l'Autriche quitteront sans doute Copenhague et qu'il se peut que la guerre soit formellement déclarée.—Une dépêche de lundi soir annonce qu'ils sont partis à deux heures à bord d'un bateau particulier.

Garibaldi a lancé une proclamation qui annonce la formation d'une association destinée à amener l'unité italienne et invitant tous les Italiens à s'y rallier.

Les consolidés ont clos, le 19, à 90 1/2 à 91 5/8 au comptant. L'emprunt confédéré est coté à 42 à 44.

Les débats de l'Adresse

Au corps législatif

Comme il nous est impossible de reproduire les débats de l'adresse au corps législatif, nous en donnons quelques passages d'une correspondance qui en rendent bien la physionomie :

On savait que la discussion générale de l'adresse devait être ouverte par M. Thiers, et tout ce que Paris compte d'hommes marquants dans la politique se pressait dans les tribunes réservées au public. Le Conseil qui règne autour de l'hémicycle était envahi par les sénateurs et les conseillers d'État. Le prince Napoléon avait pris place parmi les premiers.

Cette curiosité, qui prouve que le goût des grandes luttes parlementaires s'est réveillé parmi nous, a été amplement satisfaite. Le discours de M. Thiers a été l'un des plus beaux qu'il ait prononcés de sa vie. Jamais il n'a montré plus d'esprit allié à plus de bon sens, de modération, d'élévation et de clarté. Un journal a dit avec raison que c'était la fête de l'éloquence. M. Thiers ne s'est occupé que de la politique intérieure qu'il voudrait voir développer dans le sens d'un libéralisme modéré et régulier. Il y a cinq libertés qu'il regarde comme indispensables et qui pourraient être données à la France sans bouleverser les institutions actuelles. La liberté individuelle. La liberté individuelle, il suffit de laisser tomber la loi de sûreté générale. La liberté de la presse. Il ne faut qu'abroger un ou deux articles du décret sur la presse. La liberté électorale. Il n'y a que quelques mauvaises pratiques à modifier. La liberté de la représentation nationale. Il suffit, suivant M. Thiers, de rendre aux députés le droit d'interpellation. Mais ce qui est nécessaire avant tout, à ses yeux, c'est l'irresponsabilité du souverain couverte par la responsabilité du ministère venant défendre en personne les actes devant les chambres.

"Je le déclare, a dit l'ex-ministre de la monarchie de Juillet, si on nous donne ces libertés dont je crois que le pays a le plus sérieux besoin, je les accepte, et pourra les compter au nombre des citoyens soumis et reconnaissants de l'empire."

Cette déclaration a produit un immense effet, sur la majorité, qui semblait conquise à tant de modération et de loyauté franchise, lorsque l'on pour a compris celle victoire par une interruption imprévue. "Qu'on ne l'oublie pas toutefois, a-t-il dit, ce pays, à peine réveillé, en pays, et il serait bien de l'exagération du droit et le prix du réveil, et permet aujourd'hui ce qu'on demande pour lui une manière déférente et respectueuse, pour qui peut être *exigé*."

Cette dernière phrase, interprétée comme une menace, a soulevé de vives protestations de la part des amis et agents du gouvernement. Tout a produit aussi du trop modérés sur les conseils qui avaient caché l'aveu par les preuves, et aussi à l'intention bien comprise. Le plus vif était et élu et exagéré la portée, comme l'a du M. Jules Favre, ce qui est l'effet de l'orateur, dans l'intimité, M. Thiers qui a regretté ce mot échappé à son improvisation.

M. Rouher, le ministre d'État, n'a pas manqué de le relever et d'en faire le point de départ de sa réponse, qui n'a été la justification du *statu quo*, mais est si courtoise, cependant, par les déclarations que "le moment viendra, le pays sera appelé par le souverain où il pourra entendre à jouir des libertés que les ennemis demandaient aujourd'hui pour lui."

Si habile qu'il ait été, la chimère qu'a pas tant à un fait à la hauteur de l'attaque, et le prince Napoléon ainsi a critiqué ouvertement le fond et la forme, en formulant son opinion par ces jugements piquants : "Si devoir, il est clair."

Jusqu'ici, le débat avait été assez calme. Mais il a pris un ton de devoir orageux, lorsque M. Jules Favre a pris la parole. Ce n'est pas que le grand orateur de la gauche ait manqué de modération dans son langage, mais il tient tout à fait à faire le gouvernement impérial, et en cherchant à démontrer que le gouvernement actuel, soumission absolue du corps aux institutions, dit que les députés, élus sous son patronage, n'avaient pas le droit, n'étant que la représentation de la nation dans ce qu'ils demandaient. Il a cité l'exemple de Paris qui avait toujours été... [illegible] Son discours a vivement frappé.

M. Jules Favre a maintenu son mot, en expliquant qu'il n'avait pas entendu dire que les électeurs de Paris volent ceux de la liberté par des moyens que les lois condamnent.

M. Rouland, président du conseil d'État, est venu protester au nom du gouvernement et du pays outragés, envoyés par les paroles de M. Jules Favre. Mais il a quelque peu abusé, à son tour, des règles de la modération, en traitant de *déloyal* le procédé de M. Jules Favre.—C'est une injure; c'est un acte ... dont M. Thiers a appuyé la réclamation, en disant : "Quelle langue fait-on pas du reste l'Empire?" Le mot déloyal n'est pas possible. Parlons donc la français. Il faut nous respecter les uns les autres."

M. Rouland s'est justifié en répondant qu'il ne serait pas entré dans la discussion, si M. J. Favre n'était pas venu dire : "Paris nous a envoyés ici, et Paris c'est la France.—Si Paris n'est pas la France, a crié M. Picard, c'est le cerveau de la France." "C'est un cerveau malade, ont répondu deux membres de la majorité.

Cette définition de Paris a eu un certain retentissement dans les faubourgs, dont les habitants ne s'abordaient hier qu'en s'appelant cerveau, cervelle, cervelas...

Renvoyé au lendemain sur la demande de M. Jules Favre, ... a été repris, le débat a été repris par M. Thiers, le prestige du second discours a été égalé admirable que le premier. Il contenait ... des mesures de l'économie politique et financière ... il a été chaleureusement accueilli. Il a concédé un sort ... comme à la nation, qu'il ne le propriétaire de la liberté, et l'égalité et des convenances. Cette dernière condition se trouve violée suivant lui, par la désignation du candidat de l'empereur donnée à diverses députés et l'intervention pressante du gouvernement dans les élections.

"Supposez, a-t-il dit, que dans les élections que nous aurons prochainement, vous donniez pour candidat officiel, ... qui ne serait pas l'empereur que disiez-vous en le voyant?" "Est-ce que je votre soutien? Non, non, il fait vos répondre." Ce qu'il ... de l'autorité de l'empereur. Eh bien, ce que vous disiez ... elle a été dans de toutes les élections."

L'argument était saisissant, et l'orateur n'avait point encore entendu de protestation à la majorité, lorsque ... d'entre d'autres plus forts. En général, certains de nous ... M. Thiers ... la conviction que le suffrage universel mieux conduit ... le pouvoir ... impérial ... peut-être."

Le président l'arrêta pour lui faire observer que la question ... à l'ordre du jour.

M. Thiers ... que, malgré ces paroles ... une menace; qu'il ne voulait pas revenir à l'avertir.

M. Rouher ne fait pas ... de la discussion ... la fin de la séance, M. Jules Favre ... que les candidats officiels ... que lui de M. Thiers qui parlement ... Le ministre a ... de l'existence des élections, que M. Thiers sous la question de l'indépendance ... de la ... M. Thiers était obligé d'accepter la préfecture ... ("Non, non, répond M. Thiers, j'étais alors a même de ... (Fou rire) ... a sorte des deux ... des deux ... entre le ... affaires."

Rappelant la réunion dans laquelle, à l'approche des dernières élections, les hommes d'État, appartenant aux anciens partis, ont déclaré leur adhésion à la constitution actuelle, M. Rouher ... une toute ... toutes les révolutions contre ... et pour les républicains d'éviter ... que les princes d'Orléans, l'espoir de la république, ... de la France, ... pour cela ... opposition.

"Il vaudrait mieux ne pas parler de ceux qui ont ... s'écria M. Thiers, et un moment après, le ministre ayant dit que l'opposition ne [illegible] pas donner par des lois constitutionnelles ... "Il n'y a de sûreté que le despotisme." Sa patience était évidemment à bout.

M. Rouher a terminé sa philippique par un discours en déclarant que l'empereur avait été investi, par l'article 5 de la constitution, du droit de gouverner et qu'il gouvernera. A l'appui de cette déclaration catégorique, il cite des paroles prononcées, ... le ... au ... de l'État, à l'occasion de la remise de la barrette à l'archevêque de Rouen.

Cette réponse, adressée à l'opposition législative, pardonne la barrette du cardinal, est comme le *non possumus* pontifical, une déclaration de résistance immuable.

Néanmoins, et en dépit de cet arrêt souverain, l'amendement de MM. Ancel et Plichon contre les candidatures officielles, a encore réuni 11 voix. C'est un chiffre qui a son importance.

FEUILLETON.

L'HOTESSE DU CONNETABLE,

HISTOIRE DU TEMPS DE FRANÇOIS 1er

La Crypte.—Suite.

Elle baissa la tête, absorbée dans une sorte d'extase, et une légère rougeur colora son visage. La comtesse va faire un rayon dans ses yeux et entendit les battements précipités de son cœur. Elle s'aperçut alors qu'elle avait révélé elle-même à la jeune fille l'amour de son futur.

—Il m'aime ! répéta l'enfant d'une voix altérée. Ah! pardonnez, madame. Mon cœur allait vers lui sans résistance, comme la prison va vers Dieu. Je croyais être reconnaissante et lui devait une amitié sans réserve. Je ne me doutais pas de M. Didier comme des autres hommes. Pour moi, son bras et sa parole étaient plus doux que ceux d'un frère... Je ne me sentais plus seule sous le ciel. J'avais un appui. Et c'est moi qui serais la cause de sa perte, lui si noble jeune homme! Ah! vous avez raison, madame, je porte malheur à tous ceux qui me protègent et qui m'aiment.

Mme Stase fut surprise de cette douleur sincère.

—Ainsi, reprit-elle, Didier ne vous a pas avoué qu'il vous aimait? Il ne vous a pas proposé de fuir du château avec lui? Il ne vous a pas parlé tout au moins de vos projets?

—Votre neveu est un honnête gentilhomme, madame, répondit Clotilde. Il a pu avoir pitié d'une humble fille comme moi, mais non pas abuser du service rendu pour la tromper. Il est loyal, ... n'est ...

—Aussi, vous l'avez pas deviné son amour au trouble de son regard et de sa voix, à son aveugle dévouement, à la résistance contre les ordres du roi?...

—Non, madame, je savais M. Didier brave et résolu jusqu'à la témérité, généreux jusqu'à l'imprudence, et je croyais qu'il eût fait pour toute autre femme en danger ce qu'il a fait pour moi.

Diane, de plus en plus embarrassée par ces réponses loyales ne voulait pas abandonner la lutte avant d'avoir surpris le secret de la jeune fille. Elle lui saisit tout à coup la main, et fixant ses yeux perçants sur les yeux candides de sa rivale,

—Soit, dit-elle, vous avez été aveugle, quoique femme; vous n'avez pas deviné que vous étiez passionnément aimée; mais oserez-vous bien me dire que vous n'aimez point Didier?

—Moi, madame! s'écria Clotilde en tressaillant comme si la morsure d'une vipère l'eût piquée au cœur.

—Répondez! répondez! ne cherchez pas à m'abuser par un mensonge qui me trouverait incrédule. Cet amour, caché au fond de votre cœur, je l'ai deviné. J'ai voulu que vous cessiez de vous tromper vous-même et de laisser croître dans votre cœur un dangereux amour, sous prétexte de reconnaissance. Et maintenant que la vérité a éclaté malgré vous, si vous êtes une honnête fille, vous comprendrez qu'il est de votre devoir de ne jamais vous rapprocher de Didier.

Les larmes inondaient le visage de Clotilde; elle était honteuse de voir le secret innocent de son cœur révélé par cette femme orgueilleuse et menaçante, elle souffrait dans sa pudeur comme si la main brutale d'un soldat eût déchiré sa robe. Sa voix était oppressée, ses lèvres agitaient convulsivement, et lorsqu'elle retrouva la force de répondre, ce fut d'une voix éteinte.

—Vous avez eu tort, madame, de me soupçonner de trahison et de mensonge. Je n'avais pas vu clair dans mon âme. Je vous remercie de m'avoir dessillé les yeux, j'ai l'horreur de la trahison... Jamais ... je ne le ... [illegible] ... la ... me ... de mes yeux ... Didier m'avait avec qui tout conté ... trouver la protection de M. Didier auprès de ... ne le reverrai plus.

Un éclair de joie illumina les yeux de la comtesse Diane, elle était parvenue à son but; elle avait ... Clotilde ... et pendant que Clotilde ... la ... une grâce.

—En ce moment, dans le fond obscur de la chapelle, les deux femmes entendirent un bruit semblable à celui d'une pierre qu'on déplace avec effort, des pas sonores retentirent sur les vieilles dalles, et une voix douce, mais ferme, cria :

—Clotilde, ne suivez pas Mme de Montchenu, elle vous trompe!

Diane et la jeune fille restaient muettes de surprise.

Au même instant le nouveau gentilhomme parut au milieu du cercle de lumière projeté par la lanterne, un jeune homme se saisit à droit. Un défilé ... Montchenu vint se placer entre la prison ... Clotilde, c'était Didier ... [illegible]

Le gentilhomme s'avança en saluant vers Clotilde interdite.

—Mme de Montchenu est fort habile, il dit ... que Dieu ... rassurez-vous ... votre cœur, ... Clotilde, il est dans ... de ... votre cause ... je ... la protection de ... en ... jetée ... entre ... vous ... que je ... sur ... la ... lorsque j'ai ... en ... mes ... et ... les mêmes ... que ... tout.

La jeune fille baissait les yeux et n'osait répondre.

Eh bien! je vous affirme, moi, devant le Dieu qui voit tout, que vous êtes libre ... [illegible] ... que le roi veut la main ... c'est le parti ... d'autrui ... Ce qui dit ... je vous jure ... Mais ... qu'à la liberté ... le ... d'être ... et ... des ... je ... que ... de ... vous en ... sans ... que j'ai ... plus ... Qu'on ... tout ce que j'ai amené ... doit ... la vie. Je ... votre ... au ... n'a pas besoin de ... Clotilde, ... et dans ... la ... des ... d'un ... pour ...

Le jeune fille éprouva instinctivement de la confiance et mit sa main dans celle de Didier.

Diane, pâle de fureur, reprit la parole :

—Vous oubliez que je suis maîtresse du château de Montchenu, vous êtes mon prisonnier, vous et votre amie et cette fille.

Didier s'avança comme elle avec un air de souveraine résolution, elle le fixa d'un regard dédaigneux :

—Fier et loyal gentilhomme, car c'est donc par lui les mots violents sur mon homme.

—Cette femme répète le gentilhomme d'un ton glacial. Vous n'êtes qu'une ennemie. On a toujours le droit de bâillonner les ennemis pour les empêcher de nuire.

Mouchetron tirait adroitement une longue cordelette de sa poche.

—Soit! beau neveu, répartit Diane, abusez de votre force, si vous l'osez! mais vous ne franchirez pas la porte de la chapelle. Mon majordome Bernard la garde avec Urbain et Renaud Ptiou, et ces braves gens n'obéiront qu'à moi. Seule, je puis délivrer votre protégée.

Didier, décontenancé, et sentant son impuissance, comprimait de ses deux bras son front brûlant tandis que Mouchetron, toujours souriant, se glissait vers l'escalier, dont les marches bruissaient, se penchant sur les étais de bois rongés par l'humidité et sur des pierres posées dans les fissures des degrés.

—En bien! monsieur, dit la comtesse, vous contentez-vous de menacer? Voici mes mains, garrotez-les! Etouffez ma voix avec un bâillon! venez vous y résoudre!

Clotilde jeta sur Didier un regard suppliant qui lui rappelait le respect dû à la femme du comte de Montchenu, son oncle.

—Madame, dit avec accablement le gentilhomme, tous ... à votre merci. Toute autre femme ... aurait pitié ... de nous ... mais vous ... la ... pour ... pour ... mes ... une ... protection ... vous ... n'a pas le ... que ... vous ... savez ... le ... J'ai ... de ... âme ... et ... vous ... sur ... la ... d'une ... pour vous ... de ...

—Diane ne reconnut pas ... une ... et de ... elle ... le jeune homme, dont un frisson fébrile agitait le corps ... le ... de sa ... avec ...

—Madame, s'écria-t-il avec ... suis ... fâché, regardez les statues de ces braves chevaliers et de ces nobles châtelaines qui dorment sur leurs tombeaux. Tous ces capitaines ont été les vengeurs de faiblesse et les défenseurs de la ... , des ... et ... la chevalerie, ... Charles ... Mme de ... la noble ... et ... et Jehanne qui ... pendant que le ... Montchenu ... en ... Terre Sainte. Celle-là ... du ... la Rousse, vendit les ... de ... son héritage pour payer à ... Nour Eddin la rançon de son mari ... Celle autre, qui ... a... l'Escarcelle, qui fonda ... le couvent ... Sainte ... où ... Saint ... par ... à ... toutes les ... elle ... Et ... de ... ! ... ne ...

Diane, quelque troublée par cette évocation ... ne ... ne daigna ... répondre et ... de Didier ... au ... de ... dit ... que ... Mouchetron ... la ...

Cependant la comtesse sentait les dernières ... d'un ... le ... qui ... fut ... Didier ... un ... et ... très ... il ... péril ... Elle ... leva ... vers Didier et lui dit d'une voix éteinte :

—Beau neveu! ... je souffrais pas cette fille ... ma ... j'ai ... vous ... au ...

—Clotilde montez avec ... Didier ... fit ... pour que l' ... au ...

—Didier, allons, ... de ... Dieu ... que ... l'amour ... mon ... la ... votre ... de ... honneur de ... loyauté, et ... pardonnerai tout ...

Didier interrogea Clotilde du regard.

La jeune fille répondit:

—Jamais ... de la religion.

Elle offrit d'avance comme un sacrifice à la foi et à son amour de celui qu'elle aimait déjà.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER,

Mardi soir, 9 Février.

[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 10 février 1864.

[illegible]

LISTE MARITIME.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, ainsi que les listes des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

Marié par le Rév. Timoney, à l'église Ste-Anne, lundi, 8 février 1864, M. ANTHONY PRADOS Jr., à Mlle AUGUSTINE TARDY—tous deux de cette ville.

Décédé, hier après midi, à 2 heures, P. F. LE BOND. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de la rue Palmyre, No 49, entre les rues Roman et Prieur.

ATTENTION.

Beaux meubles, tapis et glaces à l'encan, par le shérif—L'attention particulière du public est appelée à la vente qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, demie A. M., rue d'Orléans, près celle Royale, par le shérif, de beaux meubles, tapis, glaces, &c.

Nous appelons l'attention du public sur la vente d'eaux de vie françaises, vins, liqueurs, épiceries, &c. qui doit avoir lieu aujourd'hui, à dix heures et demie, au magasin de M. Bernard Turpin, encanteur.

M. R. T. Montgomery, encanteur, vend, aujourd'hui, mercredi, 10 du courant, à 10 heures et demie, au No 21 de la rue du Camp, sel de Liverpool, sacs, farine, bois de construction, &c., à 11 heures à Nouvelle Levée, farine, sel, &c. [illegible]

Etat de la Louisiane,

Département de l'Exécutif

Nouvelle-Orléans, 4 février 1864.

Ordre spécial No 11.

Le capitaine Stephen Hoyt, des Volontaires des États-Unis, étant, par ordre du général commandant, nommé à la Quatrième district, est nommé Maire de la Nouvelle-Orléans.

Par ordre du Brigadier Général G. F. SHEPLEY, Gouverneur militaire de la Louisiane.

CHAS. C. JOHNSTON, Capitaine et A. A. Général.

PREMIER CLUB LINCOLN DU SECOND DISTRICT.

Pioneer Lincoln et Hahn Club of the 2d District.

A une assemblée du Club, tenue Mardi soir, au No 205 rue Royale, les officiers suivants furent nommés : MM. JOHN McCLELLAND, Président; FEL. LAMBERT, Vice-Président; A. P. SAPPIER, Trésorier; FRANK BOUMAN, Secrétaire.

Tous les membres sont invités à assister à une réunion extraordinaire, mercredi le 10 février 1864, ... au ... rue Royale, ...

Par ordre du Président John M. Garland, FRANCIS BOUMAN, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans.

Bureau, au coin des rues Canal et St Charles.

L'A Compagnie assure contre les risques de feu, ... Les ... F. A. CHIAPELLA, Président. J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

JOHN I. ADAMS, de la maison Adams & Co. J. GOLDSTEIN, ... A. CHIAPELLA, W. W. OGDEN, ... F. DERBIGNY, JOS. DEYNOODT, J. J. FERNANDEZ, A. COLTON, J. L. EINER, P. POURSINE, ... A. F. LACAZE, ... C. KOHN, ... A. SEGHERS.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

La société ayant existé sous la raison sociale de WOLF & BARLOW, est ce jour dissoute. ... WOLF & BARLOW. Nouvelle-Orléans, 8 février 1864.

Changement de domicile.

J. A. FASSADANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 170, rue du Canal, près de la rue Baronne, a transféré son domicile ... Consultations en français, en espagnol et en anglais.

BOIS DE CONSTRUCTION.

TROIS MILLE pieds solives 3x7, ... 12 ... A vendre par A. JAMOT, ... Dryades ... Troisième District.

BOUCS.

A VENDRE, cinq paires de ... bœufs pour le transport de bois de construction, ... EDMOND M. IVENS, Rue St Charles, No 93.

DEMANDE DE PLACE.

Un Monsieur ayant fait toutes les études ... demande une place ... Bureau du journal.

AVIS.

M. REMY, marchand de meubles ... [illegible]

AVIS.

On demande UN COMMIS DE PHARMACIE ... DE PABLIN.

Porc-Mess.

100 BARILS PORC MESS ... ISHAM & KING, ... Tchoupitoulas, ...

Charte de la Première Banque Nationale de la Nlle Orléans.

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation monétaire, Washington, le décembre 1863. ATTENDU qu'il a été démontré ... que la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans ... HUGH McCULLOCH, Contrôleur de la Circulation monétaire.

Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

CETTE Banque ayant été désignée Dépôt du Trésor ... A. C. GRAHAM, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance mutuelle de la Louisiane.

UNE élection de Directeurs ... J. ROUX, secrétaire.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

LE 11 du courant, à l'élection annuelle ... S. TURNER, J. W. CHAMPLIN, A. JOHNSON, J. J. MICHIE, ... J. M. HEALD, ... G. W. McCERREN, M. PILCHER, ... A. DUCHIRON, caissier.

A VENDRE

La charpente d'une grande maison ... Dolly Hickman.

Café bien établi, dans un bon quartier.—Occasion rare pour un bon placement.

VENTE POUR CAUSE DE DEPART ... J. F. BOISSEAU, Rue Magazine, No 27 ...

TROUVÉ.

Un CHIEN ... BAPTISTE BAPTIST ...

Grocerie à vendre.

A vendre une grocerie ... au bureau de l'Abeille.

Propriétés à vendre.

Le soussigné offre à vendre à des conditions avantageuses plusieurs belles propriétés ... E. FAUCHET, notaire.

CHARBON CANNEL D'ECOSSE.

Une cargaison ... EDMUND M. IVENS.

PROPRIETE A VENDRE.

... rue Royale, No 210, ... St. Philippe et Ursulines ...

MODES.

Mme RENAUD LEPETIT, Encoignure Toulouse et Royale, ... PARURES DE BAL ET MARIAGES.

AVIS.

EOS COURET préviennent ... MAGASIN DE VINS, COGNAC et LIQUEURS ... M. Joseph Forgues ...

TABAC EN FEUILLES.

150 caisses TABAC pour export et débit ... H. J. HART & CO.

ALFRED MOULIGNY, Encanteur. Se charge de la vente de toutes propriétés foncières ou autres. Bureau, au Merchants & Auctioneers Exchange.

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.

Représentation extraordinaire Au bénéfice de Mme BOUDRO.

DIMANCHE, 14 février 1864.

GILLES RAVISSEUR, opéra bouffon en 1 acte. LA CORDE SENSIBLE, vaudeville en 1 acte. 2e et 3e actes de MARTHA, opéra comique de Flotow. UNE FEMME QUI MORD, vaudeville en 1 acte. On commencera à 7 heures précises.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Mercredi soir, 10 février,

THE MERRY WIVES OF WINDSOR, comédie de Shakespeare.

Académie de Musique.

Mercredi soir, 10 février.

Représentation à MIDI ... [illegible]

TICKET UNIONISTE CONSERVATEUR

Election, 22 février 1864.

Pour Gouverneur—CHRISTIAN ROSELIUS. Lieutenant-Gouverneur—J. M. ... Secrétaire d'État—... Trésorier—JOHN ... Avocat général—... Surintendant de l'instruction publique—SAMUEL TOAREY [illegible] Auditeur—JULIAN NEVILLE.

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur des fonds ... WM. FRERET.

En débarquement ... [illegible]

TOILE A VOILE ET BUNTING

50 ... TOILE ... [illegible]

DIVERS.

80 barils ... POMMES DE TERRE ... ISHAM & KING.

AVIS.

Les consignataires des marchandises par la barque ... GUANTANAMO ... EUG. ROCHEREAU & CO.

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. E. BORDELOIS a transféré son magasin de vins et liqueurs au No 41, rue Vieille Levée. Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1863.

E. BORDELOIS,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE, IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, &c. 41 ... Vieille-Levée ... 41

DIVERS.

30 BARRIQUES VIN ROUGE MEDOC ... E. BORDELOIS, 41 Vieille Levée.

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. J. BRANDSEK, TAILLEUR, ... [illegible]

Marchand de groceries en gros ET MARCHAND COMMISSIONNAIRE. C. A. CONWAY,

[illegible]

A LOUER.

[illegible]

Drogues et Médicaments.

Le soussigné ayant acheté les DROGUES, MEDICAMENTS et les PRODUITS CHIMIQUES ... KENNEDY ... EDOUARD MONTEUSE.

AVIS.

Le soussigné ayant la procuration de L. H. Richard ... J. LOUVRIER.

J. PIFFAUT,

... [illegible]

Champagne Heidsieck & Co.

Nous avons en magasin ... E. PATIO & CO.

Champagne PIPER HEIDSIECK !

Le soussigné ... T. BAILLY BLANCHARD Jr.

100 paniers Champagne PIPER HEIDSIECK,

En débarquement du steamer Creole, ... T. BAILLY BLANCHARD Jr.

En débarquement de la barque GUANTANAMO ... T. BAILLY BLANCHARD.

A vendre.

200 BARRIQUES VIN ... ANT. LANATA.

A LOUER.

[illegible]

HOTEL RAINBOW,

... RUE TOULOUSE ...

CIGARES, CIGARES.

CIGARES de Havane, de différentes marques ... E. J. HART & CO.

AVET FRÈRES,

Magasins Bleus,

COIN VIEILLE LEVEE ET BIENVILLE.

REÇOIVENT en ce moment et vendent AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

Un grand assortiment de groceries

—COMPRENANT—

1000 barils FARINE, 1000 caisses BOUGIES, 1000 caisses AMIDON, 500 barils PORC, 500 sacs CAFÉ, 300 boucauts SUCRE, 150 barillets GRAISSE, 150 tinquins BEURRE, 100 barils FEVES, 150 rolls SUCRE en pain, écrasé et en poudre, 50 boucauts JAMBONS glacés au sucre, 50 barils GRU, THÉ, RIZ, FROMAGE, BACON, MAQUEREAUX, MORUE, VINS, LIQUEURS, Et une grande quantité d'AUTRES ARTICLES.

CHAMBRES GARNIES.

CHAMBRES garnies à louer ... rue Burgundy ...

POUR NEW YORK directement

... JEUDI ... capitaine John Thompson ... WARNEKEN & CO.

Pour NEW YORK—Le steamer GEORGE WASHINGTON, ... A. McINTYRE.

POUR NEW-YORK via la HAVANE

Départ SAMEDI, 20 février, à 8 heures du matin, Le beau steamer EVENING STAR ... ELLIOT & McKEEVER.

AVIS.

Le steamer ... NEBRASKA ... [illegible]

POUR BATON ROUGE,

... BLACK HAWK ... [illegible]

POUR BATON ROUGE

... NEW ORLEANS ... [illegible]

POUR LA COTE,

... BRAZOS ... [illegible]

POUR BATON ROUGE

Le magnifique paquebot METEOR, capitaine C. G. Salisbury, J. B. Reno commis ... G. W. GRAHAM & CO.

Jour de départ, LUNDI, à 5 heures P. M., et VENDREDI, à 10 heures A. M. Pour PORT HUDSON et BATON ROUGE.—Le nouveau paquebot TECUMSEH ... RUSSELL, ... E. CONERY, ...

Départs les MARDIS à 11 h. A. M., et VENDREDIS à 4 h. P. M.,

PAQUEBOT POUR LE BAYOU LAFOURCHE.—... BELLE CREOLE, capitaine Webster ... LEVY & DIETER.

Paquebot pour le Bayou Lafourche

Deux fois par semaine.

Le beau bateau FAWN, capitaine W. R. Greathouse ... JOHN L. TITUS, ...

Paquebot pour Baton Rouge.

Départ, les VENDREDIS et les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi. ... JENNIE ROGERS ... A. BRITTON.

POUR NEW YORK.

Le brick JOHN SHERWOOD, ... W. J. RYAN.

AVIS.

La barque Ste. GENEVIEVE ... EUG. ROCHEREAU & CO.

Pour Bordeaux en la Havre.

La ... barque GUANTANAMO, ... EUG. ROCHEREAU & CO.

POUR VERA CRUZ, direct,

La belle barque américaine ANNIE W. LEWIS, ... S. FERNANDEZ & CO.

POUR VERA CRUZ. Ligne régulière.

La goélette ... ZONONI, ...

POUR LAGUNA, YUCATAN

Partira ... le brick JESSIE RHYNAS, ... S. FERNANDEZ & CO.

AVIS.

[illegible]

IMPORTATION DIRECTE.

Marchandises de Printemps,

Percales imprimées haute nouveauté, Jaconats et Organdis do, Mousselines taille douce do, Brillantés et Piqués Pompadour, Batiste di imprimée, Mozambique chinée, Grenadine brodée et unie, Barège grenadine et broché, Alpacas imprimés et couleurs unies, Foulards unis et imprimés, Chemises unies et brodées pour dames, Jupons Gabrielle, Corsets impératrice et brassières, Gants de peau, Mitaines Bise, 3 caisses jolis JACONATS imprimés bon teint à 37 1/2 c la yarde, 250 ROBES barège grenadine brodé de $4 à $5 la robe, 150 PARDES valenciennes et mousseline à $4, —Juste à très bon marché— 200 pièces NATTE blanche forte, 150 do do rouge et blanche aussi, 300 paires RIDEAUX brodés de $2 50 à 6 la paire, 150 pièces BOBINET blanc et rose pour moustiquaires.

J. LEVOIS & CO. Coin Canal et Bourbon.

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier PENSIONNAT ET EXTERNAT Pour les jeunes gens, Rue Hospital, No 151, entre Dauphine et Bourgogne.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES Dirigé par Mme DERON. 272 ... RUE DAUPHINE ... 272.

AVIS.

Le soussigné ayant recommencé l'importation de marchandises françaises et d'autres pays d'Europe, a nommé M. JULES LOUVRIER, son agent ... L. H. RICHARD.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches et vêtements. PAR HOFFMAN & MARKS,

J. Hoffman, encanteur. Bureau, rue de Chartres, No 39.

MERCREDI, 10 du courant à 10 heures du matin, il sera vendu— ... [illegible]

Sel—Sel—Sel.

PAR R. T. MONTGOMERY. ...

Groceries, provisions et liqueurs.

PAR R. T. MONTGOMERY. ...

La goélette anglaise *Planet*, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY. ...

Bois de construction, charbon, barils à mélasse.

PAR R. T. MONTGOMERY. ...

Farine—Farine.

PAR R. T. MONTGOMERY. ...

Sucre—Sucre.

PAR R. T. MONTGOMERY. ...

Sucre, Mélasse, Farine, Amers Hostetter, Cheminées de lampes, Legumes, &c.

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur. ...

COTON! COTON!

300 balles à l'encan. PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur. ...

Deux cent cinquante-quatre lots de marchandises sèches, étrangères et domestiques.

PAR WM. P. VINCENT, encanteur. ...

Allumettes! Allumettes! Allumettes!

PAR D. E. MORPHY, Encanteur. ...

Succession de J. H. ...

Scrip d'assurance et de billets de banque.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur. Bureau, Commercial Place, No 11. ...

SCRIP. Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent. ... Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands. ... Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane. ... Billets de Banques. ...

Club Hahn et Atocha Du Deuxième District.

[illegible] ... GERODIAS, Secrétaire.

Bureau d'affaires,

Passage de la Bourse, No 112, entre St. Louis et Conti.

J. SAUVAGE ... [illegible]

Cuir à semelles DES ATTAKAPAS.

A vendre à bon marché chez LEON PIERRE & Co. ...

AVIS AU PUBLIC.

M. A. BOUTTÉ ... [illegible]

Divers! Divers!

100 CAISSES ... [illegible] ... ANT. LANATA.

Sirop de batterie.

10 barils SIROP DE BATTERIE, QUALITÉ SUPÉRIEURE, ... EM. WEYSHAM ...

AVIS AUX TAILLEURS ET MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

OUVERTURE DE LA SAISON DE PRINTEMPS.

Ancienne maison MINVIELLE.

E. GIRARD & COUTEUX, Succors.

Viennent de recevoir, un très grand assortiment de Coutils en toutes genres, Étoffes de laine, Mélanges coton, Draps zéphire, Satins de laine, Drap d'été, Mérinos double chaîne, Draps croisés, Bombasines, Alpacas, Coutils blancs, Coutils fantaisie, Ginghams bleu, Piqués pour gilets, Percalines, Cotons blancs, Toiles à revers, Foulards de Chine, Batistes, Jeans, Cotonnades du pays, Velours de chasse, CHEMISES BLANCHES, à carreaux, fantaisie, ... DRAPS ET BOUTONS MILITAIRES, ... E. GIRARD & COUTEUX.

Papier peint! Papier peint!

M. CHRISMAN vend à son magasin, rue de Chartres ... PAPIERS PEINTS ... E. CHRISMAN.

ENGELURES, REMEDE CERTAIN

Contre les engelures et toutes autres gerçures produites par le froid. A vendre par GAUDON Jne, Pharmacien, coin Orléans et Bourbon.

VENTES A L'ENCAN.

Vente hebdomadaire, d'eaux de vie françaises, liqueurs, épiceries, &c. PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI, 10 février 1864, à 10½ heures ... [illegible]

Boites de cavalerie avariées. PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur.

...

Marchandises sèches, Habillements, Chapeaux, &c. PAR GABRIEL LEAUMONT.

...

PAR J. B. GRANT, Encanteur.

...

Marchandises Sèches, Linge de t, Chapeaux et Chaussures PAR E. ROWLES & Co.

...

Propriété de valeur, encoignure de rue ... et de la rue ... PAR ... JAUFFR...

...

Vente, pour cause de départ, d'une maison ... PAR E. M. JAUFFRE.

...

VENTES JUDICIAIRES,

Paul Querquet vs la ... Edmund Howard Wales. SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

Joseph A. ... Joseph Peebles. SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

Saml. L. Moses vs. Geo. A. Ross. DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

Vente par le Maréchal des États-Unis ... JAMES GRAHAM, Maréchal des États-Unis.

HUITIEME ETAT ANNUEL

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1863.

[illegible] ... THOMAS SLOO, Président. JAS. EDWARDS, Secrétaire. ... JAMES EDWARDS, Secrétaire. —DIRECTEURS— James D. Denègre, ... H. Blanchard, ... Thomas Sloo.

PERDUS.

DEUX certificats de la Banque d'Amérique ... ALFRED ...